



Lancement d'Alter'Incub, un incubateur régional de projets entrepreneuriaux coopératifs

vendredi 8 mars 2013, par [lpe](#)

L'Union régionale des SCOP Poitou-Charentes a lancé hier au Pôle universitaire niortais son incubateur de projet coopératifs ; une expérience pilote dans la région et qui consiste à accompagner techniquement et financièrement des projets d'entreprises dans le domaine de l'économie sociale.



Si en Poitou-Charentes c'est une première, en France, ce sera le second incubateur de ce type, le premier ayant été créé en Languedoc-Roussillon en 2008 et d'ailleurs Fatima Bellaredj était présente à Niort pour partager son expérience en tant que responsable du projet dans cette région.

Alter'Incub Languedoc-Roussillon a donc accompagné depuis 2008 un total de 45 projets ; alors que 123 dossiers avaient été déposés et 77 auditionnés. *"Nous partions quasiment de zéro dans notre région, souligne Fatima Bellaredj, le démarrage a été plutôt timide, mais ici, en Poitou-Charentes, l'Union régionale des SCOP a plus d'envergure dans une région où l'économie sociale est beaucoup plus marquée."*

Une situation qui explique sans doute la différenciation budgétaire des deux régions : en Languedoc-Roussillon, l'incubateur a été financé à 90% par l'Etat à travers les fonds européens FEDER et le Conseil régional ; en Poitou-Charentes, le financement du projet est assuré à 75% par les fonds propres de l'Union régionale des SCOP, alimentés par les cotisations des coopératives.

Alter'incub modalités pratiques

L'incubateur, qui a pour mission d'accompagner des projets économiques dès la genèse de l'idée, lancera à chaque printemps un appel à projets. Le premier a été lancé ce 7 mars et les porteurs de projet pourront déposer leur dossier jusqu'au 30 mai 2013.

Il s'agira de projets collectifs portés par tout type de public : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, associations ou collectivités... Et dans tout secteur d'activités. Toutefois, ils devront montrer leur viabilité économique à terme et être construits sur un statut coopératif.

Un jury, composé de partenaires institutionnels et économiques (représentants de l'économie sociale et solidaire, professionnels de l'innovation technologique, représentants de territoires, experts de la création d'entreprise) se réunira le 21 juin 2013 pour statuer sur les dossiers reçus.

Les projets sélectionnés entreront alors dans une période de pré-incubation de 3 à 6 mois avec pour chacun une enveloppe de 3000 € pour financer les frais d'expertise externe. Une seconde aide de 10000 € sera versée à chaque projet pour financer les appuis techniques nécessaires à l'incubation pendant les mois suivants, portant ainsi la période d'incubation à 12 mois au maximum.

A l'issue de cette période, les projets devront aboutir à la création effective d'une entité juridique de l'économie sociale.

Toutes les informations, téléchargement du dossier de candidature : [cliquez ici](#)

Des réunions d'information vont être organisées dans les 4 départements de la région :

- à Niort, le 25 mars 2013, Pépinière d'entreprise du Niortais - Noron
- à Poitiers, le 26 mars 2013, Chambre Régionale de l'Economie Sociale
- à Angoulême, le 29 mars 2013, Pépinière d'entreprises du Grand Angoulême
- à La Rochelle, le 3 avril 2013, Université de la Rochelle / Atelier de la création

Contact : alterincub-pc@scop.coop ou 0549733779